5e ANNÉE, N° 92. — DIMANCHE, 21 MAI 1848.

ON S'ABONNE:
À Constantinople, au Bureau du Journal, *Galata*.
Dans les villes du Littoral, à l'Agence des Paquebots français.
À Malte, chez *M. G. Muir*, libraire.
À Paris, chez *M. Chateauneuf aîné*, rue Richer, N. 6.
À Marseille, chez M. *veuve Camoin et Cie.*
À Londres, chez *MM. James Cowie et Son*, Foreign Newspaper Office, 2, St Ann's Lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE
ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Constantinople ..... un an, 8 colonn.
" 6 mois, 4 "
Provinces et Etranger. un an, 9 "
" 6 mois, 5 "
PRIX DES ANNONCES:
La ligne..... 5 piastres du G.-S.
Le Journal paraît les 1er, 6, 11, 16, 21, 26 de chaque mois.
Les abonnements datent du 1er et du 16

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 21 Mai.

LETTRES SUR SAMSOUN.

2e Lettre. (1)

Samsoun.- 1848.

Monsieur,

Les principaux obstacles qui s'opposent au développement et à la prospérité du commerce de ce pays sont: 1° le manque de bonnes routes au moyen desquelles on puisse, en tout temps, transporter les marchandises avec le plus de sûreté, le plus de vitesse et le moins de frais possible; 2° la non-existence d'un port propre à recevoir et abriter les navires contre les vents et les tempêtes. L'absence de ces deux conditions essentielles a suffisamment démontré, l'année dernière, combien elle était préjudiciable aux spéculateurs, et en particulier, à tous ceux qui ont fait des opérations en céréales. Et en effet, les premiers envois de numéraire dans l'intérieur, eurent lieu vers l'expiration de novembre 1846; on se hâta, afin d'être à même d'expédier au dehors, dans le courant de janvier 1847, les achats de blés qui auraient été effectués dans l'intervalle. Malheureusement, cette sage prévoyance n'aboutit à rien, le temps faillit au succès de la spéculation, car le mauvais état des routes rendues impraticables par les pluies, ralentit considérablement le transport des lieux d'achat, au port d'embarquement; les choses, en un mot, allèrent de telle façon, que les blés ne commencèrent à arriver à Samsoun que dans le mois de février, et ne purent même être expédiés à cette époque, par la double raison que les chargemens n'étaient pas encore prêts en entier, et que les navires qui devaient les recevoir, n'osèrent pas s'aventurer sur notre méchante rade, avant le mois de mars. Aussi bien, purent-ils à peine partir de Samsoun, à l'époque où ils auraient dû se trouver en Angleterre. Ce funeste retard devint ainsi la ruine de tous ceux qui avaient spéculé dans ces contrées, leurs chargemens n'étant arrivés à destination qu'en mai et juin. Nous nous rappelons tous les baisses rapides que subirent les céréales dans ces derniers mois; à plusieurs, le capital ne suffit pas pour payer le nolis et les frais, alors que ce même capital eût été triplé, si l'arrivée de la marchandise eût eu lieu dans le courant du mois de mars.

Après une aussi triste expérience, qui aurait jamais le courage de venir jouer une seconde fois sa fortune dans ces contrées? Et n'en doutez pas, ces désastres commerciaux ont été occasionnés faute de bonnes routes et d'un port; on nierait l'évidence, si l'on entreprenait de soutenir le contraire. Vers la fin de décembre 1846, et en janvier 1847, presque tous les commissionnaires avaient, dans l'intérieur, des blés en route pour Samsoun; mais surpris par la pluie, et les chemins étant encombrés de fange, ces blés durent forcément rester où ils se trouvaient, parce que les mulets et les chameaux qui, en l'état, sont les seuls moyens de transport en usage dans ce pays, ne pouvaient avancer sans s'enfoncer dans les mares jusqu'au ventre. Ce fut là l'unique cause du retard qu'éprouvèrent les blés à arriver à Samsoun en temps voulu, et les désastres commerciaux que je viens de signaler, n'eurent pas une autre origine.

Ce n'est pas tout: une des conséquences les plus graves du mauvais état des routes, celle qui s'oppose le plus, peut-être, à l'entreprise de spéculations en comestibles, c'est l'excessive dépense de transport du lieu de production à l'échelle d'embarquement. Les prix actuels, comparés aux lieux d'origine avec ceux portés dans les *Prix courants* de la capitale, laisseraient de la marge et encourageraient, si les frais n'étaient pas si considérables, tous les négocians à opérer dès aujourd'hui (2): mais par l'obligation forcée où l'on est d'exécuter le transport à dos d'animal, le prix de voiture seulement fait monter à 30 et jusqu'à 40 pour cent de plus celui de la marchandise achetée; et il semble incroyable, quoiqu'il ne soit pourtant que trop vrai, que ce que l'on paie pour chaque kilo de transport d'Amassia à Samsoun coûte, en résultat final, le double du prix de voiture que l'on paie à un bâtiment que l'on expédie d'ici à Constantinople.

Je m'explique: l'année dernière, le blé, aux lieux d'origine, venait à coûter piastres 10 le kilo de Constantinople, et piastres 4, la même mesure, pour son transport d'Amassia ou de Mersivan à Samsoun. Une pareille dépense fait que, lorsque la marchandise est arrivée à sa destination, le spéculateur ne trouve plus à la placer à sa convenance. Alors, pour peu que les prix des comestibles, presque toujours oscillans, inclinent vers la baisse, il est rare que l'acquéreur sauve son capital du naufrage; le plus souvent, il est obligé de vendre avec perte.

Supposez maintenant l'existence d'un réseau de bonnes routes carrossables: le prix de transport subit sur-le-champ une réduction considérable; les opérations commerciales s'effectuent avec plus de promptitude; et alors, avec la diminution des dépenses et le gain de temps, on parviendra à obtenir les profits que l'on chercherait envain au bout de tous les calculs du monde.

Tels sont les tristes conséquences du mauvais état des routes, conséquences incalculables et toutes au préjudice du gouvernement et de ses administrés: au préjudice de ceux-ci, parce que ne sachant quel parti prendre, ils ne peuvent convenablement placer leurs capitaux: au préjudice de celui-là, parce que la circulation de l'argent devenant ainsi moins active, et les entrées du trésor moins abondantes, il se prive, sans s'en apercevoir, de cette puissante source de richesse, et prive en même temps ses peuples des agens les plus propres au développement de leur bien-être actuel et de leur avenir.

Agréez, etc., etc.

T. V. D.

(1) Voir le *Journal de Constantinople* du 11 mai.
(2) 15 mars.

Dans notre dernier numéro, nous avons dit, d'après nos correspondances de Valachie, que le général russe Duhamel était arrivé à Bucharest en qualité de commissaire extraordinaire de l'empereur Nicolas. Les lettres de Moldavie en date du 4 mai, que nous avons reçues par le dernier bâteau de Galatz, nous annoncent que le général Duhamel avait quitté Bucharest et se trouvait actuellement à Yassy. D'après ces lettres, tous les fonctionnaires de l'ordre judiciaire ont été invités à faire une visite au commissaire extraordinaire de la Russie, qui leur aurait dit qu'en cas de troubles, les troupes du Sultan et celles de l'empereur Nicolas contreraient simultanément dans la principauté, mais que ces dernières se borneraient à un rôle passif pour le rétablissement de l'ordre.—Les boyards, qui s'étaient retirés dans leurs maisons de campagne, n'ont pas encore été autorisés à rentrer à Yassy.

La mission de Tala'at éfendi, secrétaire du conseil suprême de justice, qui devait se rendre à Tripoli de Barbarie à l'effet d'y aplanir plusieurs points relatifs à l'administration intérieure de cette province, est ajournée. Tala'at éfendi partira très incessamment pour les principautés de Valachie et de Moldavie en qualité de commissaire impérial.

On nous écrit des bords du Dniester, en date du 1er mai, que dans la partie de la Bessarabie qui avoisine la Moldavie, se trouvent 6 à 7 régimens russes, et que dans la partie de la province de Bukovine, contiguë à la même principauté, l'Autriche a quatre régimens complets.

Nous avons déjà annoncé qu'un des membres du bureau de traduction de la Porte, Cabouli éfendi, était parti samedi de la semaine dernière, pour se rendre à Silistrie, afin de prendre les mesures nécessaires relativement aux boyards compromis dans les derniers troubles de Yassi. qui doivent être conduits à Constantinople. On sait qu'en arrivant à Ibraïla où ils avaient dû relâcher par suite du mauvais temps, 6 d'entre ces boyards se réfugièrent dans le Consulat anglais de cette ville, d'où ils parvinrent à s'enfuir. Voici leurs noms: Lascar Rosetty, Epoureano, A. Couza, le prince A. Morousi, Basile Cantacuzène et Zacarie Moldovano. Les autres, qui ne tarderont pas à arriver à Constantinople sont: les deux frères Rosetty, N. Catargi, G. Romalos, Filipesco et deux autres dont nous ignorons les noms.

On nous écrit de Yassy, en date du 4 mai, que M. Corradini est parti de cette ville pour Constantinople avec une mission du Prince Stourdza.

« Malheureux, commence par l'affranchir toi-même!» Tel est le premier cri qui échappe à l'organe des intérêts serbes, en réponse à un article d'un journal de Pesth, qui invite la Serbie à se délivrer de l'*oppression des Turcs*. Cet appel, que nous ne voulons pas qualifier, fournit à la feuille serbe l'occasion de comparer l'état de son pays avec celui de ses voisins. Il établit que la Serbie n'a rien à envier à ces derniers, et que partant elle n'a aucun intérêt à entrer dans la carrière des aventures. En somme, le sens de la réponse de la feuille serbe peut se résumer en ces quelques mots: «Chacun chez soi. Nous sommes contens de notre sort, efforcez-vous de rendre le vôtre meilleur. Dans tous les cas, vous êtes plus à plaindre que nous, car les souffrances que vous éprouvez vous viennent de vos frères en nationalité, en religion, etc. En Turquie, si quelquefois on a des violences à déplorer, vous n'oseriez en rendre les lois solidaires, car elles proscrivent l'humanité, la justice envers toutes les classes, tous les cultes, toutes les nationalités. En est-il de même chez vous? N'est-il jamais arrivé à vos autorités de s'associer aux violences dont tels, parmi vos compatriotes, ont été plus d'une fois les victimes. Combien d'honnêtes gens n'ont-ils pas été ruinés par votre noblesse, vos tribunaux et vos préfectures! Et vos Conseils, et vos Chancelleries, et vos ordres militaires contre lesquels nul n'a le droit de porter plainte! Vous chercheriez vainement en Turquie des institutions qui autorisent l'exercice de l'injustice envers la personne la plus infime de cet empire. Chez vous on persécute la religion au nom de la religion; ici, toutes les religions sont également protégées, et nous ne sachions pas que le Juif soit exclu du bénéfice que la loi accorde au Musulman et aux Chrétiens de tous les cultes. »

On nous écrit des frontières de la province de Trébisonde que les européens, fussent-ils munis d'un passeport en règle, ne sont pas autorisés à pénétrer sur le territoire russe.

Les nouvelles que nous recevons, à Constantinople, sur la guerre qui a lieu en Italie, sont toujours fort contradictoires, d'abord si l'on examine celles des divers journaux de ce pays, ensuite et surtout si l'on compare celles de toutes ces feuilles avec les nouvelles qui nous arrivent de Vienne. Indépendamment des mille contradictions qui résultent de cette comparaison, il en est un grand nombre d'autres que l'on met en circulation sur la foi de lettres particulières écrites avec plus ou moins de réflexion. Selon qu'on s'intéresse au succès de l'armée à laquelle on accorde ses sympathies, on admet les nouvelles qui lui sont favorables, et l'on rejette celles qui lui sont contraires; si bien que, c'est une suite non interrompue de victoires, pour les uns, et de défaites pour les autres. On comprend qu'en agissant ainsi, il doit y avoir plus d'un mécompte. Quant à nous, n'ayant aucun moyen de contrôler ces nouvelles, nous n'avons qu'une chose à faire; c'est de publier toutes celles qui parviennent à notre connaissance soit par la voie de l'Italie, soit par la voie de Vienne. Ce mode de procéder est rationnel, et de plus, il est le seul qui nous paraisse impartial; en l'adoptant, nous sommes sûrs d'avoir l'approbation des hommes raisonnables, la seule que nous désirons. En cela, d'ailleurs, nous ne faisons que remplir un devoir de conscience. Nous donnons plus bas les nouvelles qui nous sont parvenues par les deux voies que nous indiquons.

On nous écrit de Trébisonde à la date du 10 mai:

« Lorsque les chefs circassiens veulent se déclarer en état d'hostilité contre la Russie, ils défendent sous peine de mort à leurs administrés d'avoir aucune relation, même de commerce, avec les sujets russes. Pareille défense vient d'avoir lieu dans les pays qui avoisinent Soukoum-Kalé. Cette partie de la Circassie n'était pas parfaitement tranquille, mais du moins la guerre n'y existait pas depuis plusieurs années.

« En apprenant la conduite agressive de ces circassiens, M. Marcovitch qui, en l'absence du prince Bouibert, commandait à Soukoum-Kalé, Anapa et Soudjak, a pris les mesures les plus promptes pour faire rentrer dans le devoir ces chefs de tribus. De Soukoum-Kalé, il s'est rendu à Soudjak, où, après avoir réuni un corps de sept mille hommes, il s'est dirigé, avec 20 pièces de canon, vers les montagnes dont les habitans viennent de faire cette d'hostilité envers l'administration russe. Comprenant la nécessité d'étouffer dès le début cette levée de boucliers, si elle a lieu malgré les mesures qui sont prises, M. Marcovitch est résolu, dit-on, à déployer la plus grande énergie pour comprimer toute tentative de cette nature. »

Le Sultan vient d'être frappé dans ses plus chères affections: le Prince Impérial Mohammet A'abit, né le 22 avril dernier, est mort le 17 de ce mois. Le lendemain, le Grand-Vézir, le Cheikh-ul-Islam, tous les ministres et les fonctionnaires se sont rendus à l'échelle de Bagtché-Capoussou pour y recevoir sa dépouille mortelle et l'accompagner, avec le cérémonial accoutumé, à sa dernière demeure. Les restes du Prince Mohammet A'abit ont été déposés dans la mosquée de Yéni-Djami.

Jeudi dernier, le conseil des ministres s'est réuni à la Porte, sous la présidence de S. A. le Grand-Vézir.

Par ordonnance Impériale en date du 18 mai:

Nafi éfendi, membre du conseil suprême de justice, est nommé mustéchar du ministre de la guerre en remplacement de Mumtaz éfendi, démis de ses fonctions.

NOUVELLES DIVERSES.

Avant-hier vendredi, le Sultan s'est rendu avec sa suite ordinaire à la mosquée d'Eski-Validé-Sultane, à Scutari, pour y assister à la prière de midi.

— Mardi dernier, S. A. le Grand-Vézir est allé à Top-Hané et a fait visite à S. A. Ahmet-Fethi pacha, grand-maître de l'artillerie.

Le lendemain, S. A. le Grand-Vézir s'est rendu à l'Arsenal et a également fait visite à S. A. Mehémet-Ali pacha, ministre de la marine.

— Dimanche dernier, le Sultan a daigné envoyer un de ses secrétaires chez l'ancien Grand-Vézir, Réchid pacha, pour s'informer de sa santé et l'assurer de sa bienveillance impériale.

— Le Sultan vient d'accorder à Saïd pacha, ex-ministre de la guerre, une pension mensuelle de 30,000 piastres.

— Depuis deux jours, S. Exc. Rifa'at pacha, ministre des affaires étrangères, se trouve atteint d'une légère indisposition qui, nous l'espérons, n'aura pas de suites fâcheuses.

— Hier-samedi, S. Exc. Mirza-Mahmud-Ali-Khan, ambassadeur extraordinaire près la Sublime Porte, s'est rendu, avec toutes les personnes de sa mission, au palais impérial de Tchéragan, où il a été reçu en audience de congé par le Sultan, qui lui a fait un accueil plein de bienveillance et de distinction. Le ministre des affaires étrangères, Rifa'at pacha, et Kémal éfendi, directeur général des écoles primaires et secondaires, et interprète du Divan, pour le persan, assistaient à cette audience.

— Nous avions annoncé que le départ de Constantinople de Mgr. Fornieri, ambassadeur de S. S. le Pape Pie IX, était irrévocablement fixé au 17 de ce mois. Ce jour-là, en effet, S. E. a pris passage à bord du bateau français le *Rhamsès*, avec toutes les personnes de sa mission, pour retourner à Rome

— M. le comte de Stürmer, internonce d'Autriche, qui est entièrement remis de son indisposition, s'est rendu aujourd'hui à la Porte et a fait une visite au Grand Vézir et au ministre des affaires étrangères.

— Jeudi dernier, M. Cor, chargé d'affaires de la république française, s'est rendu à Kadikeui, et a fait une visite au nouveau ministre de la guerre, S. Exc. Riza pacha.

— M. Lobo, consul-général d'Espagne à Smyrne, qui se trouvait à Constantinople depuis quelques jours, en est parti jeudi dernier pour retourner à son poste.

— On nous écrit de Mételin que le nouveau gouverneur de cette île, Salih bey, s'y est acquis les sympathies générales de la population, par l'esprit d'équité et de justice qui préside à tous ses actes.

— On nous écrit de Trébisonde, à la date du 12 mai, que le gouverneur de cette province, Ismaïl pacha, est de retour de l'excursion qu'il était allé faire dans le Lahistan, et qu'il avait trouvé tout ce pays dans la plus parfaite tranquillité.

— M. Emerat qui, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, a donné sa démission de médecin du bâteau à vapeur français de station la *Velette*, pour se rendre à Alep en qualité de médecin sanitaire de la quarantaine de cette ville, est parti vendredi dernier pour son nouveau poste.

— Par décisions du ministre des affaires étrangères de la République Française, des 26 et 27 avril, on été nommés:

M. Massignac, second secrétaire de légation à Constantinople;

M. Mimaut, consul-général à Bucharest en remplacement de M. Denion admis à faire valoir ses droits à la retraite;

M. Delaporte, consul au Caire en remplacement de M. Benedetti, nommé consul à Palerme;

M. Eugène Tastu, consul à Larnaca, (Chypre) en remplacement de M. Barbet de Jouy;

M. Thions, consul de seconde classe à Yassi (Moldavie) en remplacement de M. Guéroult mis en disponibilité.

M. Botta, ci-devant consul à Mossoul, a été nommé en la même qualité à Jérusalem, en remplacement de M. Hélouis Jarelle.

Le consulat d'Erzeroum, occupé par M. de Barrère, a été converti en une agence consulaire confiée à M. Wiett, drogman titulaire de ce consulat.

— Les personnes et les effets de la maison de sir Stratford Canning, ambassadeur d'Angleterre, près la S. P., sont arrivés hier à Constantinople par le bâteau à vapeur anglais l'*Euxin*, venant de Londres.

—L'hôpital de la marine situé entre Oc-Meïdan et Tatavla, étant trop éloigné de l'Arsenal, le Sultan a donné l'ordre d'en construire un autre derrière l'école de marine. Les travaux en sont déjà commencés.

— Les réparations du vaisseau rasé le *Nourretié*, qui se trouve depuis près d'un an dans le bassin de carénage du port, prendra la mer dans le courant de la semaine prochaine.

Dans la même journée, aura lieu la mise à l'eau du nouveau bateau à vapeur, le *Taïf*.

— Les arméniens catholiques de l'ordre du Liban, qui sont établis à Rome, viennent d'être autorisés par la Porte à hisser le pavillon ottoman sur leur couvent.

— Vendredi dernier, vers 5 heures du soir, est arrivé dans le port un petit bateau à vapeur en fer de la force de 60 chevaux, le *Danubio*, portant pavillon français. Ce bateau à vapeur, destiné à faire le voyage de Galatz à Ibraïla, a été construit à La Ciotat, d'où il est parti le 23 du mois dernier. Il appartient à la compagnie du Lloyd autrichien. Immédiatement après avoir pris pratique, le *Danubio* est reparti pour aller mouiller dans le Bosphore.

— On écrit de Bagdad, 26 avril:

« Un chrétien catholique du district de d'Erbil, Chaldéen de nation, le nommé Sliva, avait été emprisonné dans sa jeunesse avec un de ses parens, pour contravention aux lois du pays. Afin d'éviter la peine qui l'attendait, Sliva se fit musulman; l'autre mourut dans les fonions sans avoir abjuré. On sait combien la loi religieuse est formelle en Turquie contre les actes d'abjuration. Après avoir professé, pendant longues années, la loi musulmane, Sliva est revenu à la religion de ses pères. Le gouverneur de Bagdad, Nedjib pacha, l'a fait emprisonner pour cette infraction à la loi religieuse du pays, et appréciant la gravité du fait, dans un temps de tolérance comme le nôtre, il n'a pas voulu prendre sur lui la responsabilité d'une décision à l'égard de Sliva; il l'a envoyé à Constantinople, où il arrivera précédé d'une supplique adressée par les chrétiens d'ici à leurs patriarches de Constantinople, afin que ceux-ci obtiennent du gouvernement impérial la liberté de leur coreligionnaire. En pareil cas, on comprend que le gouverneur de Bagdad n'ait pas cru devoir faire droit au zèle du consul général de France, qui demandait la mise en liberté de Sliva. Puisque la Porte est saisie de cette affaire, on doit espérer qu'elle sera examinée avec toute l'attention possible et résolue selon l'esprit de tolérance de notre époque. »

— Le *Galignani's Messenger* du 1er mai publie, dans la partie consacrée aux Annonces, l'article suivant sur un des hôtels de Constantinople; on nous prie de le reproduire dans notre journal:

« L'Hôtel d'Europe, tenu par G. et N. Destuniano, situé dans une des principales rues du quartier de Péra, à Constantinople, se recommande par toutes les considérations. Les directeurs de cet établissement, désireux de soutenir une réputation qui jamais ne s'est démentie, mettent tous leurs soins à procurer aux voyageurs le confortable qu'ils peuvent désirer; l'Hôtel d'Europe se fait remarquer par une propreté exquise, de l'élégance et la prompte exécution des ordres qui sont donnés.

» On prévient aussi que le fameux guide de Constantinople, Giovanni Destuniano, qui a eu l'honneur de voir son nom figurer dans les ouvrages de Lady Grosvenor et de Monsieur John Murray, se se trouve plus à l'Hôtel d'Angleterre; il tient l'Hôtel de d'Europe; et si on lui fait l'honneur de la demander, MM. les voyageurs le trouvent à son Hôtel.

» Tout ce qui est écrit ci-dessus est parfaitement conforme à la vérité.

» Richard Keen M. D. d'Angleterre.
» Edward Herson, idem.
» F. A. Offley, Américain.
» B. Garnier, gérant du Consulat de France à Erzeroum.
» A. Francis Fedor Geyer, de Berlin.»

— On vient d'ouvrir, Grand'Rue de Péra, un établissement dont le besoin se faisait généralement sentir. Les personnes qui aiment à passer quelques instans de loisir au milieu des fleurs et à l'abri des ardeurs du soleil, si incommodes dans cette saison, trouveront au fond de l'ancien *Hôtel de Levant*, un assez vaste carré converti en jardin, où on leur servira, à leur gré, toutes les rafraîchissemens désirables. (*Voir aux annonces*).

— Mercredi dernier, un assassinat a été commis sur un bâtiment hellénique mouillé devant le village d'Arnaout-Keui, par un des matelots de l'équipage, sujet autrichien, sur la personne du frère du capitaine de ce bâtiment. Le coupable est entre les mains de la police.

— Mardi dernier, vers trois heures de l'après-midi, un vol a été commis avec effraction, dans une maison de Perchembe-Bazar, au préjudice d'un négociant maltais. Le voleur, qu'on suppose également maltais, avait saisi, pour commettre son crime, le moment où les principaux locataires de la maison étaient absens. Les objets dérobés, qui consistent en une somme d'argent et en habits, sont estimés à 3000 colonnates. Le lendemain du vol, on a vu la mulet qui les contenait dans les mains de deux enfans, qui n'ont pu donner des renseignemens suffisans pour découvrir les traces du coupable.

— On vient d'amener, de Koniah, sept malfaiteurs qui ont été déposés dans les prisons du ministère de la police, en attendant qu'on instruise leur procès.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le bateau à vapeur anglais l'*Euxin*, de la compagnie Péninsulaire et Orientale, est arrivé hier matin à Constantinople: il a apporté des nouvelles qui vont jusqu'au 9 mai de Paris; celles de Londres sont du 8. Nous les avons résumées en les traduisant d'après le *Galignani's Messenger*.

PARIS.

L'ouverture de l'Assemblée nationale s'est faite le 4 mai. Ce grand événement, qui pré-